

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 16 (1928)
Heft: 3

Artikel: Les noms de quelques cours d'eau fribourgeois [fin]
Autor: Aebischer, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817298>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES NOMS DE QUELQUES COURS D'EAU FRIBOURGEOIS

TROISIÈME SÉRIE ¹

par PAUL AEBISCHER

(Fin.)

Si l'on passe à *Javrex*, prononcé aujourd'hui *Djavré* en patois de Cerniat, il faut constater que cette forme également, si on voit dans ce mot un dérivé de *G a b a r u s*, est phonétiquement irrégulière. En effet, si les lois phonétiques étaient aussi absolues qu'on veut trop souvent le dire, nous devrions avoir non point *Djavré*, mais **Djevré* ou mieux encore **Dzevré*, puisque *caprellus* (pour *capreolus*) donne en patois fribourgeois *lsevri* ou *tchevri*², et qu'à Cerniat par exemple *capritta* aboutit à *tsévrèta*. Mais cela veut-il dire que la prononciation *Djavré* ne se peut expliquer ? Remarquons que les formes *Juavrex* de 1401, *Jiavray* de 1435 semblent témoigner en faveur d'une prononciation semblable à celle d'aujourd'hui. Par contre, la graphie de 1463, *Gyevray* — à côté d'ailleurs de *Giavray* — paraît signifier qu'alors il y avait tendance à palataliser le primitif de la syllabe initiale: on s'acheminait, en d'autres termes, sur les traces de *caprellus* > *tchevri*. Mais la prononciation actuelle montre que cette tendance n'a pu vaincre et que, probablement à cause de *Javroz*, et aussi parce que, pas plus que ce dernier mot, *Javrex* n'avait de correspondants dans le vocabulaire toponymique des ré-

¹ La première série a paru dans les *Annales fribourgeoises*, vol. X (1922), pp. 169 et 282, et vol. XI (1923), p. 38 sqq.; la seconde, dans la même revue, vol. XIII (1925), pp. 82, 232 et 258.

² HÆFELIN, *Les patois romans du canton de Fribourg*, Leipzig 1879, p. 73.

gions avoisinantes, plus perméables aux influences linguistiques de l'ouest, le *a* de la syllabe initiale, dans *Javrex*, comme le son *Dj*- initial, a persisté jusqu'à nous.

Reste à expliquer la finale de *Javrex*. C'eût été intéressant — et j'avoue que ce fut là ma première idée — de retrouver dans cette terminaison *-ex* le suffixe celtique *-iscus*, *-iscos*, avec valeur diminutive, identique au suffixe grec *-ίσκος*, et de voir par conséquent dans *Javrex* un « petit Javroz », de même que M. Ant. Thomas a montré¹ que l'*Indrois*, dont les anciennes formes sont *Andreis*, *Androsius*, *Andriscus*, *Angeriscus*, *Angeliscus*, est un diminutif du nom *Indre*, rivière dans laquelle se jette l'*Indrois* à Azay-sur-Indre (Indre-et-Loire). Ce suffixe *-iscos* avec signification diminutive dans un nom de rivière se retrouve ailleurs: l'*Aubois*, rivière du département du Cher, qui se perd dans la Loire à Marseille-lès-Aubigny, répond probablement à un *Albiscos*, qui signifierait quelque chose comme la « petite Aube », bien qu'il n'y ait pas de cours d'eau de ce nom dans la région. Mais il y a plus près de nous un cas qui est le pendant de celui signalé par M. Thomas: il s'agit de la *Cone*, qui se jette dans le *Coney*, rivière de l'arrondissement d'Epinal, en aval d'Uzemain. Il peut sembler étrange, à première vue, que ce soit le cours d'eau à nom simple qui se perde dans la rivière dont le nom est un diminutif du premier: mais cette bizarrerie s'explique, aussitôt qu'on sait qu'en réalité le cours de la *Cone*, qui est de 12 kilomètres, est un peu plus long que celui du *Coney*². Ce sont donc les parrains préhistoriques de ces cours d'eau qui ont eu raison, en appliquant à la moins longue des deux rivières un nom à terminaison diminutive³.

¹ Ant. THOMAS, *Nouveaux essais de philologie française*, Paris 1905, p. 54.

² Cf. JOANNE, *Dictionnaire géographique et administratif de la France*, t. II, p. 1047.

³ Il y a dans les environs de Romont un ruisseau, le *Glaney*, qui prend sa source au nord de Villaranon, passe au sud de Billens

Il eût été d'autant moins étonnant de trouver une finale *-iscos* dans notre *Javrex*, que cette finale existe, au féminin il est vrai, dans bon nombre de lieux-dits de nos contrées: pâturages de *Vounelz*, par exemple, appelé *Uuaneschi* dans le *Liber Donalionum*, ainsi qu'en 1239, et *Wouneschi* en 1249, dans les mêmes actes où, nous l'avons vu, figurent les plus anciennes mentions du Javroz; *Pelzernelze*, pâturage au-dessus de Grandvillard, « eys rayes de *Pechernessy* » en 1432¹; *Vuidèche*, pâturage au-dessus de Montbovon. Dans tous ces noms, je crois qu'on a affaire, plutôt qu'au suffixe germanique *-isk*, à la terminaison gauloise correspondante, puisque, pour aucun de ces noms, la première partie ne peut s'expliquer par le germanique, semble-t-il. Mais la phonétique s'oppose à l'explication de *Javrex* par un **Gabariscos*. Notons en effet qu'à Cerniat la forme dialectale de *Vevey*, qui répond, on le sait, à un *Viviscum*, est *vevâ*, alors que nous avons *djavré*. La finale, je crois, est plutôt *-ascu*: c'est-à-dire que *Javrex* serait un **Gabarascu*. Phonétiquement, cette opinion peut se soutenir, puisqu'à Cerniat *fasc* e donne *fé*; et, d'autre part, ce suffixe *-ascu*, *-asca*, a servi très fréquemment à la formation de noms de rivière: celui de la *Serbache* par exemple². On peut citer encore en Suisse la *Calancasca*, qui arrose le val *Calanca*, dans les Grisons, sans compter les nombreux noms de lieu du Tessin qui sont terminés par ce suffixe. Le rapport sémantique entre *Javroz* et *Javrex* doit être sensiblement le même que celui qui existe entre *Calanca* et *Calancasca*: de même que cette rivière est « la rivière qui coule dans le val Calanca », ainsi le *Javrex* est-il « le torrent tributaire du Javroz ».

et se jette dans la Glâne à la Fille-Dieu: il n'est pas certain que ce soit là un diminutif en *-iscos*, étant donné les formes anciennes. Je trouve en effet: « a parte *Glanerii* », 1403 (AEF, Terrier de Romont, n° 104, f°s XIII^{ix} XII^{vo}, III^c X, III^c XIII). Il s'agirait par conséquent d'un dérivé en *-arius* de Glâne, dérivé du reste assez bizarre.

¹ AEF, Terrier de Gruyères, n° 78, f° XI^{vo}.

² Cf. *Annales fribourgeoises*, vol. X (1922), pp. 168-170.

4. Rin.

En citant, sans d'ailleurs s'y attarder, ce nom de ruisseau du district de la Broye, M. Gauchat¹ a déjà signalé que nous sommes en présence d'un homonyme du grand *Rhin*, qui va porter ses eaux à la mer du Nord.

Mais il est intéressant de remarquer que la contrée de la Broye, et plus spécialement la partie du Vully qui s'étend entre Montmagny et Grandcour, a au moins deux ruisseaux de ce nom.

Entre Vallon et Gletterens, sur la limite même de notre canton, se trouve un lieu-dit *Fin-de-Rin*, dans le territoire de Vallon; et un petit ruisseau y prend sa source, pour couler ensuite dans le bois du Larret, passer sous l'église de Carignan et se jeter dans la Petite-Glâne à cent cinquante mètres à l'ouest du moulin du Chaffard. Il est vrai qu'aujourd'hui ce ruisseau s'appelle « ruisseau de Gors »²; mais il est fort probable qu'il a eu jadis un autre nom, plus particulier, et que ce nom était *Rin*, d'où le nom de la pièce de terre. Ce lieu-dit figure déjà sur un plan de 1747 sous la dénomination de *En la fin de Rhin* — où se voit mieux encore la parenté avec le fleuve *Rhin* — et, à côté, se trouve le *Pertet de Rhin*³. Ce « pertet », ce trou, désignait le champ situé immédiatement au-dessus du sillon, assez étroit et enfoncé, que fait le ruisseau à l'ouest du lieu-dit appelé La Combettaz dans la carte Siegfried n° 325: et c'est une preuve nouvelle que ce ruisseau, jadis, s'est bien appelé *Rhin*.

A l'ouest de Villars-les-Friques, à côté de la grand-route conduisant à Delley se trouve une autre *Fin-de-Rin*: et dans cette Fin existe un petit bois dont l'orée méridionale est marquée par un petit ruisseau qui passe ensuite par

¹ L. GAUCHAT, *Sprachforschung im Terrain*, Bulletin de dialectologie romane, t. II (1910), p. 99.

² D'après les renseignements de M. Georges Pillonel, instituteur à Vallon.

³ AEF, Plan n° 48, planche 17; cf. Plan n° 46, planche 19.

Les Friques, pour se jeter lui aussi dans la Petite-Glâne au Pré-du-Moulin (*Atlas Siegfried*, carte n° 311). Ce ruisseau, sur la carte au 1: 25 000^{me}, porte le nom de *R. de la Combaz*, mais on veut bien m'écrire que, dans le village même des Friques, il est appelé *Rin*¹.

Enfin, à peu de distance de là, entre les villages vaudois de Montmagny et de Constantine existe (*Atlas Siegfried*, carte n° 311) un *Bois de Rin* et, au-dessous de cette forêt, un lieu-dit portant le nom de *Sous-Rin*. C'est à cet endroit, probablement aux champs situés près de la cote 559 de l'*Atlas Siegfried* que se rapporte une mention de 1519: « in territorio de Monmagnyer, loco dicto en Ryn² ».

Comme je le disais en commençant, ces *Rin* sont évidemment des homonymes du fleuve *Rhin*. Mais celui-ci n'est pas le seul cours d'eau qui porte ce nom: on connaît le *Reno*, qui descend des Apennins et se jette dans l'Adriatique près des bouches du Pô, et d'Arbois de Jubainville a déjà remarqué qu'il y avait en Corse deux petits lacs du nom de *Rino*, au sud-est du Monte Renoso (canton de Ghisoni)³; en France, nous trouvons le *Rhin*, torrent des départements du Rhône et de la Loire, affluent droit de ce dernier fleuve; dans le Brandebourg enfin existe un *Rhin*, affluent droit de la Havel (bassin de l'Elbe). Et tous ces noms remontent, d'après Holder⁴, à une forme *r e n o s* qui, selon d'Arbois de Jubainville, s'expliquerait par une forme ligure * *r e i n o s*, « courant⁵ ».

Mais ces trois *Rin* du Vully sont intéressants à un autre point de vue encore: il est anormal, en effet, que

¹ M. Marius Musy, instituteur, à Villars-les-Friques.

² Archives cantonales vaudoises, Terrier n° F¹ 13 (Avenches), reconnaissance du 30 mai 1519.

³ D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Les premiers habitants de l'Europe*, t. II, 2^e éd., Paris 1894, pp. 211-212.

⁴ HOLDER, *Altceltischer Sprachschatz*, t. II, col. 1130.

⁵ Sur ce nom de *Rhin*, cf. maintenant A. DAUZAT, *Quelques noms prélatins de l'eau dans la toponymie de nos rivières*, *Revue des Etudes anciennes*, t. XXVIII (1926), p. 154.

deux ou trois ruisseaux, séparés par quelques kilomètres seulement les uns des autres, portent ou aient porté le même nom. Si bien qu'on peut se demander s'il n'y a pas eu une époque où *rin*, dans notre contrée, a signifié « ruisseau », c'est-à-dire où ce mot était nom commun et non pas nom propre, et qu'on disait le « rin de Vallon » ou le « rin de Villars ». Cette hypothèse est d'autant moins hasardée qu'il y a encore toute une région où *rin* est usité avec ce sens: le Val Livigno, près des Grisons, les vallées qui environnent Bormio, dans la partie supérieure de la Valteline¹. Et les *Rin* vulliérains laisseraient croire que l'aire de dispersion du mot a été jadis beaucoup plus étendue, et que c'était un mot appartenant à une de ces langues parlées, il y a des dizaines de siècles, dans les Alpes.

5. Veveyse.

Qu'il y ait un rapport entre le nom de la *Veveyse* et celui de *Vevey*, ville que notre cours d'eau traverse avant de se jeter dans le lac Léman, c'est ce qui est hors de doute: M. Mottaz, par exemple, dit² — nous verrons bientôt ce qu'il faut penser de cette opinion — que *Veveyse* est un dérivé du nom de la ville.

Quant à ce dernier, il a été étudié à plusieurs reprises. D'Arbois de Jubainville en faisait un nom gallo-romain, dérivé du gentilice *Vibius*, très fréquent en Gaule sous l'empire romain, au moyen du suffixe *-iscos*³. Mais M. Jullian a naguère proposé une autre solution⁴: étudiant

¹ J. JUD, *Dalla storia delle parole lombardo-ladine*, Bulletin de dialectologie romane, t. III (1911), p. 74.

² E. MOTTAZ, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, t. II, p. 764.

³ D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, Paris 1890, p. 548.

⁴ C. JULLIAN, *Notes Gallo-Romaines*; LVII, *Viviscus*, *Helvetum Tribunci*, *Revue des études anciennes*, t. XV, (1913), pp. 47-52.

les noms des *Bituriges Cubi* de Bourges et des *Bituriges Vivisci*, il se demande si ces mots de *Cubi* et de *Vivisci*, qui « se rapportent à des particularités propres » de chacune des deux parties d'une nation autrefois unique, ne feraient pas allusion à deux particularités, « le premier au caractère de nation stable et de nation-mère...; le second, au caractère de nation transplantée ou de rameau » qui serait le fait des Bituriges de Bordeaux; et dit-il enfin ¹, « je me demande si *Cubi*, chez les premiers, ne rappelle par le latin *cubare*, « être couché », *Vivisci*, chez les seconds, le latin *viscus*, « gui ». Et quant au nom de la ville de Vevey, alors que M. Hirschfeld admettait que les Bituriges de Bordeaux étaient venus de la Gaule centrale sur les bords de la Garonne ², qu'en d'autres termes *Viviscum* = Vevey avait donné son nom aux *Vivisci* du sud de la Gaule, M. Jullian croirait plutôt à une analogie de hasard; mais, dit-il, « supposons que ce soit le même mot. — Un Biturige Vivisque de Bordeaux, ou bien (car l'expression écourtée a pu servir (un Vivisque de Bordeaux a pu s'installer sur les bords du lac de Genève, et sa villa s'appeler, de son nom d'origine, *Viviscum* ou *Viviscus*, « le Vivisque » ³. Dans un petit article intitulé *La question des Vivisques* M. D. Viollier ⁴ approuve les conclusions de M. Jullian, et croit lui aussi « plutôt que les Vivisci sont partis des environs de Bordeaux fonder Viviscus, en Suisse... Une ou plusieurs familles de Vivisci durent accompagner les Helvètes dans leurs courses à travers la Gaule et rentrer avec eux en Suisse. Ces Vivisci s'établirent sur les bords du Léman, dans une bourgade qui fut, à l'époque romaine, nommée, d'après ces quelques familles, Viviscus... »

On peut sans doute trouver ce « durent accompagner »

¹ C. JULLIAN, *art. cit.*, p. 48.

² O. HIRSCHFELD, *Aquitaniens in der Römerzeit*, Sitzungsberichte der k. Preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1896, I, pp. 453-454.

³ C. JULLIAN, *art. cit.*, p. 49.

⁴ *Revue des études anciennes*, t. XV (1913), p. 186.

et cette histoire des pérégrinations des familles vivisques quelque peu trop affirmatifs; mais, au fond, il n'y a à cela aucune impossibilité. Vevey, en ce cas, serait un nom provenant de ce que la population qui habitait la localité différerait de celle des alentours: la toponymie fournit de nombreux cas analogues, comme les *Auvers* (Seine-et-Oise), peuplé par des Avernoes, les *Tiffauges*, (Vendée), vraisemblablement chef-lieu des *Taifali*, hommes de race gothique, les *Gueux* (Marne, Oise), habités primitivement par des Goths¹; et plus près de nous, et à une époque plus récente c'est, sans doute, de la même façon qu'ont été dénommés des endroits comme *La Magne*, *Allamagny* en 1322², les *Geneveys-sur-Coffrane* (canton de Neuchâtel), nom qui, suivant la tradition, viendrait de l'établissement de familles genevoises en 1291, les *Genevez* enfin (Jura-Bernois), village créé par des émigrants genevois, après la prise de Genève par les Savoyards en 1307³.

Mais *Veveyse*? Ce nom de rivière est-il réellement un dérivé de *Vevey*? Certes, une dérivation semblable n'aurait rien d'exceptionnel — bien que les cas analogues soient très rares chez nous — puisque, dans le bassin même du Léman, à l'ouest de Lausanne, nous trouvons une riviérette appelée la *Paudèze* qui se jette dans le lac à *Paudex*, ce dernier nom répondant à un *paludetum*, « marécage »⁴; et, plus à l'ouest encore, la *Promenthouse* qui débouche dans le même lac, après avoir passé par le hameau de *Promenthoux*, *Promuntor* en 1181⁵, situé, ainsi que le dit son nom, sur une sorte de cap qui s'avance dans le Léman. Mais sont-ce là des noms anciens? Il est évident qu'un dérivé *Promenthouse*, fait sur *Promenthoux*, n'a pu

¹ A. LONGNON, *Les noms de lieu de la France*, 1^{er} fasc., Paris 1920, pp. 129 et 134.

² GUMY, *op. cit.*, p. 380, cf. JACCARD, *op. cit.*, p. 249, dont l'étymologie, à laquelle cette forme ancienne s'oppose, est à rejeter.

³ Cf. *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. II, p. 261.

⁴ JACCARD, *op. cit.*, p. 333, et E. MOTTAZ, *op. cit.*, t. II, p. 410.

⁵ JACCARD, *op. cit.*, p. 368.

naître qu'après que le *-r* final de *Promuntor* n'a plus été prononcé, soit, à peu près, aux environs de 1200 ; et il est probable qu'auparavant cette rivière s'appelait autrement, et qu'elle portait ou le nom de *Serine*, ou celui de *Cordex* — noms des deux cours d'eau qui, s'unissant entre Coinsins et Gland, forment la *Promenthouse* qui, sous ce dernier nom n'a guère plus de trois kilomètres de longueur. Quant à la *Paudèze*, infime petit ruisseau, n'aurait-elle pas porté jadis un autre nom qui se serait perdu, comme se sont perdus dans les environs ceux de *Mayen* et de *Perjura*, qui désignaient encore, dans l'acte de confirmation de la fondation du monastère de Montheron en 1142, deux ruisseaux délimitant les terres données au frère Guillaume par l'évêque Girard de Lausanne, ruisseaux que M. Maxime Reymond n'identifie qu'avec beaucoup d'hésitations ¹.

Or, de même que la phonétique s'oppose à ce qu'on admette que la *Promenthouse* ait pu porter ce nom avant que le *-r* final de *Promuntor* ait disparu, et qu'on ait pu confondre les résultats des deux finales *-orium* et *-osum*, de même s'oppose-t-elle à ce que la *Veveyse* ait pu être originairement une *Viviscam*, puisqu'une forme féminine de ce genre devait donner *-che*, soit *Vevéche*, de même qu'on a *Barbarisca* > *Barberêche* ², ou * *Sarbasca* > *Serbache*. Sans doute y a-t-il un moyen de tourner la difficulté : c'est d'admettre que l'origine de la forme féminine n'est pas contemporaine de la forme masculine, et qu'elle a été formée directement sur un *Viviz*, 1087, par exemple, ou un *Vivoiz*, 1154 ³, de sorte que le nom de la rivière répondrait théoriquement à un *Viviscu[m+a]*. Mais tandis qu'il est aisé de supposer un changement de nom dans le cas d'un ruisselet tel que la *Paudèze*, ou dans le cas de la *Promenthouse*, qui ne tra-

¹ M. REYMOND, *L'abbaye de Montheron*, MDSR, 2^e série, t. X, Lausanne 1918, pp. 14-16.

² JACCARD, *op. cit.*, p. 24.

³ Ces formes anciennes sont données par M. E. MOTTAZ, *op. cit.*, t. II, p. 751.

verse aucun centre tandis qu'elle porte ce nom, peut-on admettre, sans preuves à l'appui, qu'une rivière traversant la localité de *Viviscum*, habitée à une époque sans doute fort ancienne — M. Viollier mentionne qu'on y a trouvé en 1898-1899 un petit cimetière gaulois qui pourrait, si l'on adopte la chronologie qu'il a proposée pour cette époque, être datée de la fin de la phase La Tène I et du début de La Tène II, soit de 275 à 150 environ avant J.-C.¹ — et coupant une route aussi importante que celle qui se dirigeait, en se bifurquant là même, sur *Aventicum* d'une part et *Lousonna* et *Noviodunum* de l'autre, ait été débaptisée à une époque donnée, et que ce nom de *Veveyse* date seulement du XI^{me} siècle peut-être ?

Il y a moyen, je crois, de ne pas recourir à une hypothèse aussi désespérée: c'est d'admettre que *Veveyse* n'a pas de rapport direct avec *Vevey*, mais que ces deux noms sont des dérivés, au moyen de suffixes différents, d'un même thème. *Vevey*, soit *Viviscum*, serait un dérivé avec la finale *-iscos*, et *Veveyse*, à mon avis répondrait à un *Vivesia* — représenté par *Vivesia*, graphie de 1147, et *Vivesi* de 1229², pour ne citer que ces deux formes —, dérivé par le suffixe *-esia* (on pourrait d'ailleurs aussi penser au suffixe *-etia*) d'un thème dont je parlerai tout à l'heure.

Je n'ai pas trouvé d'autre exemple, je l'avoue, de deux noms, un de ville et un autre de rivière, voisins comme le sont *Vevey* et *Veveyse*, et comme eux dérivés d'un même thème au moyen de suffixes différents. Mais cela n'infirme nullement mon hypothèse, puisqu'aussi bien les terminaisons *-iscos* et *-esia* existaient en gaulois et y étaient même fort employées. Un cas qui ressemblerait un peu à celui que nous étudions, c'est celui d'*Alise-Sle-Reine* — *Mont Auxois* : on sait qu'*Alise* représente l'Ale-

¹ D. VIOLLIER, *La question des Vivisques*, Revue des études anciennes, t. XV (1913), p. 186.

² *Cartulaire de Notre-Dame de Lausanne*, MDSR, t. VI, pp. 366 et 367.

sia des Gaulois; et le nom du *Mont-Auxois* s'explique par un * *Alesiscos*; c'est-à-dire que nous avons bien les deux suffixes en question, mais, dans *Auxois*, nous les retrouvons les deux, ajoutés l'un à l'autre. Mais les formes anciennes du nom de la *Témès*, rivière de Hongrie qui se jette dans le Danube, donnent à réfléchir plus encore: à côté de *Tibiscus*, soit *Τιβίσκον*, *Τιβίσκον*, donnés par Ptolomée¹, Jordanès, évêque et historien goth du VI^{me} siècle, dans son *De origine actibusque Gelarum*², qui n'a d'ailleurs d'intérêt pour nous que parce que c'est un résumé de l'*Histoire des Goths* perdue de Cassiodore, emploie la forme *Tibisia*³, forme qui se retrouve dans le Géographe de Ravenne ainsi que *Tiviscum*⁴. Cet exemple peut laisser supposer que, dans ce cas tout au moins, les suffixes -esia et -iscos avaient un sens analogue, qu'ils pouvaient au moins s'employer parfois l'un pour l'autre: dès lors, il n'y a rien d'impossible à ce que, ajoutés à un même thème, ils aient pu désigner, l'un une rivière, l'autre la localité baignée par cette rivière.

Reste la question du thème. L'hypothèse de parallélisme des formes *Vivesia* et *Viviscum*, opposée à l'hypothèse de la déviation de *Vivesia* de la seconde de ces formes, peut-elle se concilier encore avec l'hypothèse de MM. Julian et Viollier? Sans doute n'est-il pas absolument impossible que les premiers habitants de *Viviscum*, fondé par un Vivisque, aient donné à la rivière qui passait à côté un nom de même racine que celui porté par leur agglomération, si cette racine était convenable pour dénommer un cours d'eau. Mais c'est là, me semble-t-il, une hypothèse bien téméraire, et je serais plutôt porté à croire que *Viviscum* n'a avec les Vivisques qu'une ressemblance for-

¹ Cf. HOLDER, *op. cit.*, t. II, col. 1833.

² *Monumenta Germaniae historica*, Auctores antiquissimi, t. V, 1^{re} partie, p. 104, ligne 17.

³ Les manuscrits ont presque tous *libisia*; un a *libussia*, un autre *libusia*, un dernier enfin *tybisia*.

⁴ Cf. HOLDER, *op. cit.*, loc. cit.

melle, et aucune parenté par le sang. Et *Vivesia* est sans doute plus ancien que *Viviscum* : en d'autres termes, c'est la rivière qui a donné une partie de son nom à la localité, et le thème qui se trouve dans *Vivesia* et *Viviscum* doit être un thème hydronymique.

Ce thème se retrouve peut-être dans le nom de la *Vive*, *fluviolum Viva* en 964¹, affluent de la Lys entre Vive-St-Eloi et Vive-St-Bavon, en Flandre occidentale; dans celui de *Vividin*, porté par un fleuve non identifié, dans la Géographie du Ravennate². Mais il est un nom de cours d'eau qui correspond point par point, je crois, à notre *Vivesia* : c'est le nom du *Bibey*, cours d'eau des provinces de Zamora et Orense, en Espagne, affluent du Sil: il est appelé *Bibesia* par le Géographe de Ravenne³. Quant au *B-* initial, de même qu'au *-b-* intervocalique répondant aux *v* de *Vivisia*, ils ne sauraient faire difficulté, puisque nous sommes en Ibérie: « on sait — écrit M. Philippon⁴ — que de nos jours, il est fort difficile de distinguer le *b* du *v* dans la prononciation espagnole; il en était déjà ainsi au temps de l'empire romain, et c'est là ce qui explique les variantes *Alabona* et *Alavona*, *Vergium* et *Bergilani*, *Vergentum* pour *Bergentum*. » On pourrait multiplier les cas semblables: qu'il me suffise de faire remarquer qu'une ville comme *Baëza*, dans la province de Jaen, avait des formes adjectivales *Bealiensis*, *Bealensis* dans le haut moyen âge, tandis que Pline donne *Vialienses*, et des inscriptions *Vivaliense*⁵.

¹ G. KURTH, *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France*, Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique, col. in-8°, t. XLVIII, Lettres, vol. I, Bruxelles 1895, p. 459.

² HOLDER, *op. cit.*, t. III, col. 418.

³ Cf. HOLDER, *op. cit.*, t. I, col. 415.

⁴ E. PHILIPPON, *Les peuples primitifs de l'Europe méridionale*, Paris 1925, p. 172.

⁵ HOLDER, *op. cit.*, t. III, col. 417.

6. Vernoublan.

Ce nom de *Vernoublan* figure dans deux reconnaissances de 1420; dans la première, faite par Hudrieta fille de Nycodus de Lavanchia, il est question de « quoddam pratum situm in molia de Bovat,... juxta pratum quod fuit Johanneti de Salice quod tenet Johannes Mollon et Petermandus de Croe ab oriente, et pratum Johannis Faubuf ab occidente, et pratum heredum Johannis Soujat de Remoufens a parte boree et joriam de *Vernoublan* a parte boree¹»; dans la seconde reconnaissance, dressée pour Johannes Perreti de Mediavilla de Remoufens l'aîné, on y fait mention d'un pré situé « juxta rivum dou *Vernoublan* a parte venti, et pratum Vouterii de Salice ab oriente, et pratum Johanneti de Salice ab occidente² ». Toutes ces reconnaissances se rapportent à la région comprise entre Châtel-St-Denis et Semsales, entre le Nigremont — les prés possédés par Johannes Perreti de Mediavilla, d'après le terrier, sont situés « in pede de costa de Nigromonte » — et la Broye: mais ce sont là les seuls indices précis que nous possédions, puisque ce nom de cours d'eau ne se retrouve plus par la suite, et qu'il n'a point persisté dans l'usage moderne. Cependant, comme notre terrier mentionne le « rivus de Corjon », qui est le rio du Corjon actuel, et que le torrent sans nom sur la feuille n° 455 de l'*Allas Siegfried*, qui prend sa source aux environs du sommet de Nigremont, et se jette dans le rio du Corjon avant que celui-ci ne se perde dans la Broye, est appelé « rivus de l'Arbevuy » en 1526 par exemple³, il nous faut chercher plus au nord: je serais porté à croire que le « rivus dou Vernoublan » de 1420 est identique à un « rivus de Mont Arban » mentionné dans une reconnaissance de 1537

¹ AEF, Terrier de Châtel-St-Denis, n° 57, f° LXXIX.

² AEF, Id., ibid., f° IX^{xx} VI.

³ AEF, Terrier de Châtel-St-Denis, n° 49, f° V^c LXXII.

faite par l'arrière-petit-fils de Vouterius de Salice¹ qui avait, selon le terrier de 1420, une pièce de terre attenante au Vernoublan. Et, à son tour, le « rivus de Mont Arban » doit être, ou bien le ruisseau qui coule au sud du hameau de Montalban, et qui sur la carte Siegfried porte le nom de rio des Cloisons, ou bien celui qui passe au nord du même écart, et qui se joint au rio des Cloisons à peu de distance de la route cantonale de Bulle à Châtel.

Quoi qu'il en soit, le nom de *Vernoublan* lui-même ne manque pas d'intérêt. Je voudrais y voir un *Vernodubra, qui donnerait à l'accusatif de la déclinaison germanique en -a-, a ne[m *Vernodubrane[m, d'où, par suite de la disparition du d intervocalique, et de la dissimilation r - r > r - l, *Vernoublan*, régulièrement.

La forme Vernodubrum, composée des deux mots celtiques verna, « aune » et dubron, « eau » et qui signifie, selon toutes probabilités, « eau, ruisseau des aunes, des vernes », a formé plusieurs noms de cours d'eau en France: Pline, dans son *Histoire naturelle*², appelle *Vernodubrum* un affluent de l'Agly, dans le département des Pyrénées-Orientales, qui aujourd'hui porte le nom de *Verdouble*; c'est à la même origine que remontent les noms du *Vernezobre*, du *Vernazoubre* et du *Vernoubre*, affluents de l'Agout, ainsi que du *Vernazoubre*, affluent de l'Orb, dans le département de l'Hérault³. Remarquons en

¹ AEF, Id., n° 47, f° XXVIII^{xx} XVIII^{vo}: « Recognitio Alexandri filii quondam Johannis filii quondam Nycodi de la Saulgiz filii quondam Vouterii filii quondam Auberti de Salice de Remulfens. » Le pré mentionné est situé entre le « rivum de Mont Arban ex vento et rivum dou Pissieur ex occidente,... in fenagio de Mont Arban. »

² C. Plinii Secundi *Historiae naturalis*, éd. Cuvier, vol. II, Leipzig 1837, p. 106; *Historiarum mundi lib. III*, 5.

³ Cf. LONGNON, *Les noms de lieu de la France*, pp. P. Marichal et L. Mirot, fasc. 1^{er}, Paris 1920, p. 50, et GRÖHLER, *Ueber Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*, I. Teil, Sammlung romanischer Elementar- und Handbücher, V. Reihe, vol. 2, Heidelberg 1913, p. 139.

passant que le *Verdoble*, comme notre Vernoublan, a eu la dissimilation $r-r > r-l$.

Mais le nom de *Vernoublan* suppose, non un *Vernobrum*, mais un **Vernodubra*. Ce *dubra* peut s'expliquer néanmoins: il s'agit peut-être du nominatif-accusatif pluriel neutre de *dubron* singulier; Gröhler note que « le mot simple est représenté dans les noms de lieu la plupart du temps par la forme au pluriel¹ », de sorte que Douvres (Angleterre) est appelée dans les plus anciens textes *Dubris*, que *Douvres*, dans le département du Calvados, a la forme *Dopra* au XI^{me} siècle et *Dovera* en 1160. Il n'est donc pas impossible qu'on ait eu primitivement un **Vernodubra*, avec le sens de « ruisseaux des aunes »: le nom aurait désigné l'ensemble des ruisselets qui forment le torrent en question et qui tous descendent du versant occidental du Niremont, des pâturages de la Joux verdaz, de l'Essert, du Praz à la Vuipaz. Par la suite — c'est en partie de cette façon qu'a disparu le neutre, dans l'évolution du latin² — ce nominatif-accusatif pluriel neutre fut perçu comme un nominatif féminin singulier, et plus tard encore, comme tant d'autres noms de rivière, **Vernodubra* fut décliné suivant la déclinaison d'origine germanique en -a, -anem qui, chez nous, comme j'ai déjà eu l'occasion de remarquer³ a affecté non seulement des noms de personnes et de famille, mais aussi, comme en France⁴, des noms de cours d'eau: peut-être est-ce le cas de la *Thièle*, *Tela* dans les plus anciens textes, qui porte le nom de *Talent* dans la partie

¹ GRÖHLER, *op. cit.*, p. 138.

² MEYER-LÜBKE, *Einführung in das Studium der romanischen Sprachen*, 3^e éd., Sammlung romanischer Elementar- und Handbücher, I. Reihe, vol. 1, Heidelberg 1920, pp. 184-185.

³ *Sur l'origine et la formation des noms de famille dans le canton de Fribourg*, Biblioteca dell'« Archivum romanicum » 2a serie, vol. VI, *Onomastica*, p. 62, note 10.

⁴ A. THOMAS, *Les noms de rivière et la déclinaison féminine d'origine germanique*, Romania, t. XXII (1893), pp. 489-503.

supérieure de son cours¹; c'est le cas certainement de l'*Allaine*, dans le Jura Bernois, qui s'est appelée jadis *Allain*, et qui passe à *Alle*; c'est le cas d'une autre rivière du Jura Bernois, la *Lucelle*, dont les textes du XIV^{me} siècle donnent fréquemment le cas régime *Lucelan*, *Luscelant*, *Lulzzelans*². Et nous trouvons enfin un exemple de cette déclinaison en plein canton de Vaud: le ruisseau du *Morand* — cas régime — qui passe à *Mauraz*, dans le district de Cossonay — cas sujet —. Cet exemple est analogue à ceux que mentionne M. Ant. Thomas pour la France³, à savoir le *Breuchin* [-in = -ain < -a n e m; cf. p a n e m > *pain*] qui passe à *Breuches* (Haute-Saône), le *Cusancin* à *Cusance* (Doubs), le *Mesorin* à *Mesvre* (Saône-et-Loire), pour ne citer que ceux-là. — Bref, on a eu le cas sujet * V e r n o d u b r a et le cas régime * V e r n o d u b r a n e [m; ce dernier seul a subsisté, et a donné *Verdouban*, qui est une trace de plus laissée par les Helvètes dans nos contrées.

¹ Cf. J. BONNARD, *Thièle et Talent*, Revue historique vaudoise, t. II (1896), pp. 92-93, et E. MURET, *Accusatifs et dérivés de noms de cours d'eau*, Romania, t. LII (1926), p. 167.

² *Les noms de quelques cours d'eau fribourgeois*, 2^e série, Annales fribourgeoises, vol. XIII (1925), pp. 259-260.

³ A. THOMAS, *art. cit.*, pp. 495-496.
